



Procès-verbal de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
tenue le 4 juin 2025, Salle Multi de la CSN
Montréal

À l'offensive !

Richard Bousquet et Chantal Ide agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Bertrand Guibord, président du CCMM–CSN, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Ce mois-ci, nous avons une pensée toute particulière pour Alexandre Paris, le manoeuvre spécialisé qui est décédé sur le chantier à Blainville où s'est produit un glissement de terrain. Sa mort révoltante, à 31 ans, nous rappelle que plus de 260 personnes sont décédées l'année dernière d'accidents ou de maladies en lien avec leur travail, et que l'industrie de la construction demeure la plus meurtrière, année après année.

Mot d'ouverture

Bertrand Guibord, président du CCMM–CSN, souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es ainsi qu'aux personnes qui ont été élues au conseil syndical et à l'exécutif lors du dernier congrès.

Mot d'ouverture, AG du CCMM–CSN – 4 juin 2025

Bonsoir camarades,

Le temps file ! Déjà un mois de passé depuis le congrès... Celles et ceux qui y étaient, vous avez aimé l'expérience ? C'est ce que plusieurs nous ont dit en tout cas. Nous en sommes sortis épuisés, mais très satisfaits et déterminés à poursuivre la lutte de plus belle. Évidemment, il y a aussi quelques leçons à tirer en termes d'organisation et de déroulement, mais de façon générale nous avons beaucoup aimé notre congrès. Nous vous remercions chaleureusement de votre confiance et de votre implication et allons tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés !

D'ailleurs, l'assemblée ce soir va être l'occasion d'élire de nombreuses personnes pour contribuer à la réalisation des mandats du 39^e congrès et à la vie du conseil central de manière générale. Comme vous l'avez constaté en prenant connaissance de l'ordre du jour, nous tiendrons plusieurs élections ce soir. Je suis d'ailleurs enchanté de vous voir en aussi grand nombre, ce qui démontre bien votre volonté de mettre l'épaule à la roue pour relever les nombreux défis qui se dressent devant nous et pour passer à l'offensive.

D'autres qui sont définitivement à l'offensive par les temps qui courent, ce sont nos syndicats affiliés ! Il n'y a pas une semaine qui passe sans au moins un nouveau vote de grève ou de moyens

de pression. On ne peut pas s'en plaindre puisqu'on prône le syndicalisme de combat au conseil central, et d'autant plus que dans la grande majorité des cas, les conflits se soldent par des victoires syndicales sans équivoque. Je ne parlerai pas des conflits en particulier parce qu'on a un point pour ça, mais je ne peux pas ne pas mentionner le lock-out chez Demix, qui demain atteindra son sixième mois. La campagne du 50 % a été relancée cette semaine, vous avez certainement reçu une lettre à votre adresse syndicale. Je vous rappelle que vous pouvez en tout temps vous rendre sur le nouveau site web du conseil central pour faire un don, juste à chercher l'étiquette bleue en haut à droite de l'écran. Et comme le disait Dominique, 50 \$, c'est un minimum ! C'est véritablement une guerre de tranchées qui est en cours chez Demix, et les camarades vont avoir besoin de notre appui pour tenir bon. L'employeur est puissant et déterminé à les « casser » : comme d'habitude, notre manière d'y répondre doit être l'unité et la solidarité !

Toutes les victoires syndicales dont je parlais il y a quelques instants font réagir non seulement les patrons locaux, mais aussi le gouvernement du Québec, qui nous mitraille de projets de loi tous aussi néfastes les uns que les autres pour les droits des travailleuses et travailleurs, et de la population en général : PL69, PL89, PL101, etc. On savait que les caquistes étaient une bande de patrons et d'affairistes, mais l'attaque est frontale actuellement et ils ne se bâdrent même plus de donner l'impression qu'ils se soucient de la volonté de la population. On va le voir tantôt, c'est le cas même pour des institutions aussi conformistes que la CNESST, donc les avis ne sont même plus entendus par le gouvernement. Nous allons d'ailleurs vous proposer de hausser le ton significativement face à un gouvernement autoritaire, hautain, et vindicatif.

Malgré tout ce qui va mal ici, il ne faut surtout pas oublier que le génocide se poursuit en Palestine. Benjamin Nethanyahu et son gouvernement poursuivent leur politique d'annihilation du peuple palestinien. Chaque semaine de nouveaux massacres sont menés de manière tout à fait consciente et délibérée. Il faut prendre la mesure de ce qui se passe sous nos yeux : rien ni personne n'est épargné, et les bombardements visent les populations civiles et les infrastructures dont elles ont besoin. La famine, orchestrée de toute pièce, sévit partout, on fusille même les gens qui cherchent à obtenir de l'aide alimentaire. Les mots ne suffisent pas à exprimer ce dont nous sommes témoins, et qu'il faut continuer de dénoncer de toutes nos forces.

Plus proche de nous, un autre maniaque est en train de bouleverser la société au nom de ses intérêts et de ceux de ses amis milliardaires. S'il ne le fait pas (encore) à coups de bombardements et de fusillades, Trump n'en mène pas moins une politique de la terre brûlée par laquelle il menace l'équilibre économique et géopolitique mondial, et le bien-être de centaines de millions de personnes, aux États-Unis comme ailleurs. Ses politiques tarifaires appauvrissent tout le monde, en affament des millions, ses politiques sociales mettent en danger la sécurité d'une partie significative de la population, en envoyant le message que certaines catégories de personnes valent moins que les autres. Il ouvre grand la porte à l'extrême droite, qui ne se gêne pas pour l'emprunter et profiter de l'appui du président pour bomber le torse et démontrer sa force.

Tout cela est très inquiétant, mais ici comme ailleurs, la population se mobilise pour tenir tête à ces fous qui nous gouvernent. En Israël, des brigades citoyennes talonnent les élus du gouvernement Nethanyahu pour leur demander des comptes sur le massacre de la population palestinienne. Aux États-Unis, des manifestations sont organisées régulièrement dans des centaines de villes à l'échelle du pays pour dénoncer le président Trump et ses politiques. Il n'y a pas d'autre moyen de lutter

contre la montée du fascisme et de l'extrême droite : déployer la force du nombre et manifester massivement notre opposition. C'est ce que nous devons faire ici aussi.

D'ailleurs, cette année marque le 30^e anniversaire d'une manifestation qui a fait l'histoire, la marche Du pain et des roses. Arianne nous chante la chanson que vous connaissez sans doute depuis des semaines... Arianne ! Des actions de commémoration de cette grande mobilisation féministe sont organisées ce printemps, dont le rassemblement qui aura lieu cette fin de semaine à Québec, et auquel le conseil central participera. Il est bon de se rappeler que tous les acquis sociaux dont nous bénéficions aujourd'hui sont le résultat de luttes et ont été arrachés aux riches et puissants, qui ne nous ont jamais fait de cadeau. Ces commémorations doivent inspirer nos luttes actuelles, nous insuffler l'énergie de mener les nombreux combats qui sont les nôtres et qui paveront la voie pour les générations à venir. Nous avons la responsabilité de résister et de nous organiser pour tenir tête aux forces obscures qui souhaitent contrôler nos vies et nos sociétés.

Mieux s'organiser, c'est ce que les syndicats québécois souhaitent faire par la tenue des États généraux du syndicalisme, dont le lancement régional a eu lieu quelques jours après notre congrès, le 13 mai dernier. Nous venons d'en parler lors de l'activité pré-AG. Sous le thème « L'Union fait l'avenir », les membres de l'ensemble des syndicats du Québec sont invité-es à se rencontrer, à échanger et à réfléchir sur les façons de renforcer le mouvement des travailleuses et travailleurs. Nous les avons réclamés depuis des années, et ils sont maintenant en cours ! Il faut que les membres de nos syndicats affiliés s'y impliquent afin de faire connaître leur point de vue. Les états généraux ne doivent pas être l'affaire de « la machine syndicale », bien au contraire ! Pour qu'ils aient du sens, ils doivent être un espace où se rencontrent les travailleuses et travailleurs pour qu'elles décident ensemble de l'avenir de leurs organisations et du mouvement syndical en général. On ne peut pas insister suffisamment sur l'importance de votre participation à l'exercice, qui est en cours présentement. Nous sommes présentement au début de la phase de consultation, qui se déroulera jusqu'au mois d'octobre. Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain, au sein duquel le conseil central joue un rôle très actif, a le mandat d'organiser les rencontres dans la région. Nous ne connaissons pas d'autres détails pour le moment, mais je vous invite tout de suite à réserver les samedis 13 et 20 septembre à votre agenda : ce seront les deux journées de rencontres intersyndicales régionales qui seront organisées par le CIMM. Pour plus de détails sur les États généraux du syndicalisme, visitez le syndicalisme.com. Nous allons en reparler en septembre, c'est promis !

Quelques annonces en terminant le mot d'ouverture :

D'abord, j'ai le plaisir de vous annoncer que la première série d'épisodes du balado Coup de mob, réalisé par notre comité de mobilisation, sera bientôt disponible ! Je tiens à féliciter le comité pour cette initiative, et à remercier chaleureusement toutes les personnes qui y ont contribué, notamment Daniel Leduc, ici présent, qui nous a fait bénéficier de ses connaissances et de son expérience. Les balados sonnent très bien, et sont très intéressants ! Au fil des semaines, ils aborderont des sujets comme : les luttes contre l'austérité, pour le logement social, pour les droits des femmes, des personnes LGBTQ+, avec des invité-es qui ont été au cœur de celles-ci. Vous pouvez dès maintenant écouter la bande-annonce de Coup de mob sur le site web du conseil central. Abonnez-vous sur votre plateforme de balados pour être certain-e de ne manquer aucun épisode !

Un peu plus terre-à-terre, mais tout aussi important : votre syndicat recevra d'ici le 9 juin l'invitation à nous faire parvenir vos lettres de créance pour les assemblées générales du mandat 2025-2028. La date limite pour nous les envoyer est le 1^{er} septembre. Vous pourrez bien sûr nous en envoyer par la suite, mais celles-ci ne compteront pas dans le calcul du quorum de nos assemblées générales pour le prochain mandat.

Enfin, c'est la dernière assemblée générale avant l'été... Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est bien ça, il y aura un verre de l'amitié après l'assemblée ! Vous êtes toutes et tous invité-es à vous rendre à la salle Michel-Chartrand pour trinquer en bonne compagnie, nous rappeler les bons coups de l'année qui vient de passer et préparer nos mauvais coups de celle qui s'en vient !

Là-dessus, je me tais. Merci encore une fois de nous permettre d'agir en tant que membres du comité exécutif du conseil central, et merci à notre équipe qui travaille sans relâche pour le bien des syndicats, de leurs membres, et du conseil central

Bonne assemblée générale camarades, solidarité !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Comité exécutif

- ☒ Bertrand Guibord, président
- ☒ Chantal Ide, secrétaire générale
- ☒ Chantal Morin, vice-présidente
- ☒ Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- ☒ Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- ☒ François Fillion Girard, responsable du comité éducation
- ☒ Godefroy Borduas, responsable du comité droit au travail
- ☒ Marie-Roberte Lucate, responsable du comité de la condition féminine
- ☒ Xavier Héroux, responsable du CASS
- ☒ Diane Niyonshima, responsable du comité solidarité internationale
- ☒ Geneviève Lapointe, responsable du comité DSPG
- ☐ Poste à combler, responsable du comité jeunes
- ☒ Jonathan Grenier, responsable du comité santé et services sociaux
- ☒ Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement
- ☒ Hippolyte Hardley, responsable du comité immigration et relations interculturelles

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture du président (10 min.)
2. Appel des élu-es (2 min.)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min., décision)
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2025 (2 min., décision)

5. Admission des visiteuses et des visiteurs (2 min., décision)
6. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es (5 min., décision)
7. Affiliation des nouveaux syndicats (5 min., décision)
8. Conflits et mobilisations (30 min., information)
9. Élections (60 min.)
 - Responsable du comité Jeunes
 - Présidence d'assemblée générale (un poste et deux substituts)
 - Comité des lettres de créance (3 postes)
 - Comité de surveillance (3 postes)
 - Délégation au conseil confédéral (13 délégué-es officiels et substituts)
 - Comité de mobilisation (10 délégué-es)
 - Comités adhoc
 - Comité aviseur sur la structure (2 délégué-es à l'AG + **1 poste réservé Eeyou Istchee Baie-James ou Nunavik**)
 - Comité projets spéciaux (2 délégué-es à l'AG)
 - Comité de formations politiques et militantes (3 délégué-es à l'AG)
10. SST : retour sur le sommet SST (5 min., information)
- 11. Signature des effets bancaires**
- ~~12. Question de privilège : la situation syndicale en Haïti (15 min., décision)~~
13. Attaques législatives contre les travailleuses et travailleurs (30 min., décision)
14. Agenda militant (15 min., information)

4 au 9 juin :	Exposition des 50 ans du CISO : Un monde de solidarités : 50 ans de luttes ouvrières internationales , Écomusée du Fier Monde, 2050 rue Atataken (métro Berri)
5 juin :	Action de solidarité – Procès Rozon, 8 h, devant le Palais de justice (10, rue Saint-Antoine E., Montréal (Québec) H2Y 1B5)
7 juin 2025 :	Commémoration des 30 ans de la marche du pain et des roses
8 juin 2025 :	Manif-action contre Ray-mont Logistique de Mob 6600 , 13 h, marché Maisonneuve
12 juin 2025 :	Projection du film « Ninan Auassat : Nous les enfants » en présence de la réalisatrice Kim Obomsawin (réservation de billets obligatoire), 18 h 30, ONF, 1501 de Bleury

15. Divers
16. Fin de la rencontre
17. Verre de l'amitié

Il est proposé par Jonathan Grenier
Et appuyé par Félix Sylvestre

D'ajouter **+1 poste réservé Eeyou Istchee Baie-James** au sous-point « élections, comité adhoc, comité aviseur ».

D'ajouter un point 11 « **signature des effets bancaires** ».

De supprimer le point « Question de privilège : la situation syndicale en Haïti ».

Amendement adopté

Il est proposé par Sylvie Tremblay

Appuyé de Alain Guy-Côté

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. Les points en gras ont été ajoutés et les points biffés ont été supprimés.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL 2025

Il est proposé par Daniel Leduc

Appuyé de Mélissa Paul

Isabelle Audet demande de corriger le nom d'Andreea Craciunescu au point « Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es » (page 5).

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2025 tel que modifié.

ADOPTÉ

5. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Il est proposé par Yannick Delbecque

Appuyé de Godefroy Borduas

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

6. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon du comité des lettres de créance présente la liste des nouvelles personnes déléguées.

Il est proposé par René Rochon

Appuyé de Roger Davidson

Que l'on accrédite les nouvelles personnes déléguées suivantes :

SYNDICAT	NOM	PRÉNOM	STATUT
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	BLONDAL	ARI	Officiels
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	CHAPADOS	MORGAN	Officiels
ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL — CSN	CHEVRIER	ANDRÉANNE	Substituts
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	JOKIC	DALLAS	Officiels
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	KAROLINSKI	NUMA	Officiels
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	KRISHNAN	MAYA	Officiels
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	METIN	EZELBAHAR	Officiels
SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DE L'ÉVÉNEMENTIEL-CSN	MIGNAULT	LÉO	Officiels
STT DE RADIO-CANADA	MORASSE	PRECILLA	Officiels
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	RENAUD	MARTIN	Officiels
A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	TEISSANDLER	FANNY	Officiels
S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	TURGEON	NANCY	Officiels

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Nous n'avons pas de nouveaux syndicats à affilier.

8. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Le président de l'assemblée invite les membres des syndicats à venir nous parler de leur conflit.

Le président de l'assemblée invite Philippe Dumulong, secrétaire du syndicat du transport de Montréal (CSN) à s'avancer à la table. Il va nous parler de la grève à venir. Bruno Jeannotte, président du STM (CSN), nous rejoint.

Philippe présente le rôle de la Société de transport de Montréal et surtout sa manière de faire des relations de travail. Par exemple, il y a 11 ans d'arrérages en grief, il n'y a jamais d'argent pour les travailleuses et travailleurs, il conteste systématiquement les demandes en matière de SST. Le syndicat du transport de Montréal, c'est cinquante ans à se tenir debout, c'est une histoire de lutte. Aujourd'hui, l'employeur demande des reculs sur plusieurs aspects, notamment la conciliation travail-famille et les quarts de travail. De plus, la STM tente de sous-traiter pour privatiser certains services. Le syndicat se bat d'ailleurs pour préserver le transport adapté que la STM menace de privatiser. Les conditions de travail sont tellement difficiles que les banques d'embauche sont vides. Le syndicat a un mandat de grève à 97 %. Les négociations ont débuté il y a 18 mois. La STM ne dépose rien, les porte-paroles patronaux ne sont pas prêts. Ils veulent ajouter des postes précaires, à temps partiel.

Il est proposé par Adrien Doamba
Appuyé de René Charest

Que le CCMM–CSN réitère son appui sans réserve au STM (CSN) et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en leur faisant un don.

ADOPTÉ à l'unanimité

Le président de l'assemblée invite Andreea Cracuinescu, Adam Veilleux et Pierre-Olivier Parent de la CSN-Construction à nous parler de la grève dans le secteur résidentiel de la construction.

Andreea présente le secteur de la construction qui est régi par la loi R-20. Il y a 4 secteurs dans la construction, trois d'entre eux ont réglé. Cependant, le secteur résidentiel n'est pas réglé. L'APCHQ représente le patronat dans le secteur et offre seulement 18 % sur 4 ans alors que les autres secteurs ont obtenu 22 %. Les employeurs peuvent déplacer les travailleuses et travailleurs d'un chantier à l'autre, ce qui cause beaucoup d'instabilité, notamment sur les salaires. De plus, dans la construction, il y a un taux d'accidents très élevés. L'APCHQ donne l'impression qu'ils attendent une loi spéciale qui forcerait un retour au travail. De par la nature même du travail, la mobilisation est difficile, sans compter qu'il n'y a pas de dispositions anti-briseurs de grève dans la loi R-20. Il y a eu une manifestation aujourd'hui même et l'APCHQ a envoyé une lettre pour « déplorer » la manifestation. Ceci dit, il semble qu'il y a maintenant un peu de mouvement aux tables de négociations.

Il est proposé par Claire Paraiso
Appuyé de Philippe Dumulong

Que le CCMM–CSN réitère son appui sans réserve à la CSN-Construction et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en leur faisant un don.

9. ÉLECTIONS

Bertrand Guibord rappelle à l'assemblée que lors du 39^e congrès, aucune candidature n'a été soumise comme responsable au comité jeunes, l'élection à ce comité se fait donc ce soir.

Présidence et secrétaire d'élection

Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Mélissa Paul

Que l'on élise Guillaume Vézina à titre de président d'élection et Kim Bérubé-Pantaloni comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

- **Responsable du comité jeunes**

À la suite du non-renouvellement de mandat de Godefroy Borduas, à titre de responsable du comité jeunes, le poste est en élection ce soir.

Bertrand Guibord explique quelles sont les responsabilités reliées à ce poste.

Le président des élections ouvre la période de mise en candidature.

Chaque personne qui propose sa candidature se présente (nom, syndicat et fédération)

Proposeur	Nom	Syndicat
Daniel Leduc	Precilla Morasse	STT Radio-Canada

Il y aura élection à ce comité ou s'il n'y a qu'une seule personne candidate, celle-ci est déclarée élue.

Le président des élections déclare élue **Precilla Morasse, responsable du comité jeunes.**

- **Présidence de l'assemblée générale (1 poste et deux substituts)**

Conformément à l'article 19, point D des statuts et règlements adopté au 39e congrès, nous allons élire la présidence d'assemblée. Le texte se lit comme suit : *à moins de circonstances exceptionnelles, l'assemblée générale est présidée par une ou un délégué dûment accrédité. La présidence d'assemblée est élue lors de la première assemblée générale suivant le congrès, de même que deux substituts.*

Bertrand Guibord précise quels sont les rôles et responsabilités de la présidence d'assemblée. Le président des élections, Guillaume Vézina, explique la procédure d'élection pour la présidence d'assemblée générale et les 2 substituts.

Le président des élections ouvre la période de mise en candidature pour la présidence d'assemblée.

Il y aura élection à ce poste ou s'il n'y a qu'une seule personne candidate, celle-ci est déclarée élue

Les personnes qui proposent leur candidature font une courte présentation (nom, syndicat et fédération)

Proposeur	Nom	Syndicat
Stéphane Payette	Félix Sylvestre	SECHUM
Daniel Leduc	Bertrand Guibord	CCMM-CSN
Michaël Bourque	Godefroy Borduas	SPCVM
Michel Philippe Robitaille	Richard Bousquet	SPEUQAM

Après les mises en candidature des personnes au poste de président-e d'assemblée, le président des élections demande aux personnes si elles acceptent. Bertrand Guibord décline. Félix Sylvestre, Godefroy Borduas et Richard Bousquet acceptent. Il y aura élection pour déterminer quelle sera la personne élue et les 2 autres personnes candidates seront élues à titre de personnes substituts.

Résultat du vote

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élus Richard Bousquet à titre de président d'assemblée et Félix Sylvestre et Godefroy Borduas à titre de substituts.

• Comité des lettres de créance

Arianne Carmel-Pelosse informe l'assemblée générale sur le rôle et les responsabilités du comité des lettres de créance.

Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Syndicat
René Rochon	Sylvie Tremblay	APPA
Godefroy Borduas	Anne-Joelle Galipeau	STTCPEML
Roger Davidson	René Rochon	STT CIUSSS Centre-Sud

Après les mises en candidature des personnes au comité des lettres de créance, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté.

Résultats du vote

La présidence des élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es, les personnes suivantes au comité des lettres de créance du conseil central :

1. Sylvie Tremblay
2. Anne-Joelle Galipeau
3. René Rochon

• Comité de surveillance

Rama Diallo informe l'assemblée que, lors du congrès, il y a eu une proposition de référence pour les élections au comité de surveillance et les éclaire sur le rôle et les responsabilités dudit comité.

Le président des élections reçoit les mises en candidature.

Proposeur	Nom	Syndicat
Armando Rafael	Shiaman Diawara	CUSM
Lucie Ngono	Alain-Guy Côté	SPEUQAM
Félix Sylvestre	Adrien Doamba	STT CIUSSS NÎM

Après les mises en candidature des personnes au comité de surveillance des finances, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte.

Résultats du vote

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es, les personnes suivantes au comité de surveillance du conseil central :

1. Shiaman Diawara
2. Alain-Guy Côté
3. Adrien Doamba

- **Délégation au conseil confédéral de la CSN**

Le président du conseil central rappelle que le conseil confédéral de la CSN est l'autorité suprême de la confédération entre les congrès. Il est ainsi le principal lieu d'orientation de la CSN et, à ce titre, ses pouvoirs sont étendus et importants. Il est composé des membres du bureau confédéral et de délégué-es représentant les fédérations et les conseils centraux.

Le conseil confédéral peut modifier toute recommandation émanant du comité exécutif ou du bureau confédéral, ou toute autre recommandation dont il est saisi, et adopter toute proposition qu'il juge appropriée s'adressant entre autres à l'une ou l'autre de ces instances. De plus, le conseil confédéral a tous les pouvoirs pour créer les comités, les commissions ou les groupes d'études qu'il juge à propos pour exécuter les mandats qui lui sont confiés par le congrès. En cas de vacances au comité exécutif, c'est le conseil confédéral qui élit le nouveau membre.

Au conseil central, la délégation de 2025 est composée de 28 personnes, dont les membres du comité exécutif et les membres du conseil syndical du conseil central. Le reste de la délégation est complété lors de la première assemblée générale qui suit le congrès. Il y a 4 conseils confédéraux par année, deux sont d'une durée de 2 jours et deux d'une durée de 3 jours. Les conseils confédéraux ont lieu dans différentes régions. Le conseil central assume les frais de délégation selon les barèmes fixés par la CSN.

Bertrand Guibord insiste sur l'importance que la délégation reflète la diversité du conseil central. C'est pourquoi nous demanderons aux personnes qui souhaitent faire partie de la délégation de préciser de quel syndicat et de quelle fédération elles proviennent pour que les délégué-es à l'assemblée générale puissent voter en tenant compte de cette diversité, ainsi que de la représentation homme-femme, jeunes et moins jeunes, diversité culturelle, etc. Les treize personnes qui recueilleront le plus de votes seront les délégué-es officiels et les autres seront considérés comme délégué-es substituts. Il faut aussi un nombre important de délégué-es substituts pour pallier les absences.

Le président d'élection explique la procédure d'élections pour la délégation du conseil central au conseil confédéral.

Chaque personne candidate fait une courte présentation de 30 secondes (nom, syndicat, fédération).

Les autres postes de personnes déléguées officielles du conseil central au conseil confédéral font l'objet d'une élection à la présente assemblée.

Proposeur	Nom	Syndicat
Jonathan Grenier	Karine Tremblay	STTCENTL
Stéphane Thellen	Nancy Turgeon	SPEUQAM

Kiersten Van Vliet	Jeanne Reynolds	SPECA
René Rochon	Sylvie Tremblay	APPA
Adam Bergeron	Stéphane Payette	SNE Ste-Justine
Marie-Roberte Lucate	Adrien Doamba	STT CIUSSS NIM
Hugo Paquette	Mélissa Paul	STTCENTL
Isabelle Audet	Aimée Géromin	Syndicat du Préhospitalier
Félix Sylvestre	Emmanuelle Gileau	SNE Ste-Justine
Alain-Guy Côté	Lucie Ngono	SECHUM
Xavier Héroux	Sylvain Perron	SEB STL
Daniel Leduc	Daniel Leduc	SG de la Radio
Claire Paraiso	Claire Paraiso	SECHUM
Martin Renaud	René Rochon	STT CCSMTL
Adrien Doamba	Anne Joelle Galipeau	STTCPEML
François Filion	Philippe Soucy	SPP CSL
Guillermo Perez	Shiaman Diawara	CUSM
Godefroy Borduas	Michael Bourque	SECHUM
René Charest	Jean-Baptiste Plouhinec	SPEUQAM
Pierre-Olivier Parent	Félix Sylvestre	SECHUM
Frantz Délice	Marie Ngo Hott	STT CIUSSS Centre-Sud
Andreea Cracuinescu	Adam Veilleux	CSN Construction
Adam Veilleux	Andreea Cracuinescu	CSN Construction
Félix Trudeau	Alexandre Boily	STTHM

Après la nomination des personnes pour compléter la délégation, le président d'élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté. Il y a élection.

Résultats du vote

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es comme délégué-es officiels du conseil central au conseil confédéral les personnes suivantes :

1. Adam Veilleux
2. Anne Joelle Galipeau
3. Félix Sylvestre
4. Philippe Soucy
5. Andreea Cracuinescu
6. Alexandre Boily
7. Aimée Géromin
8. Jeanne Reynolds
9. Nancy Turgeon
10. Daniel Leduc
11. Emmanuelle Gileau
12. Sylvain Perron
13. Adrien Doamba

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es comme délégué-es substituts du conseil central au conseil confédéral les personnes suivantes :

1. Lucie Ngonu
2. Karine Tremblay
3. Michael Bourque
4. Sylvie Tremblay
5. Claire Paraiso
6. Stéphane Payette
7. René Rochon
8. Shiaman Diawara
9. Mélissa Paul
10. Marie Ngo Hott
11. Jean-Baptiste Plouhinec

• **Comité de mobilisation**

Bertrand Guibord rappelle à l'assemblée le mandat et la composition du comité de mobilisation.

Que le CCMM–CSN mette sur pied un comité de mobilisation qui aurait pour mandat :

- D'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM–CSN ;
- De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés ;
- D'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances ;
- De favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central ;
- De participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci ;
- De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées ;

Que ce comité de mobilisation soit composé :

- D'un maximum de 10 militantes et militants provenant de syndicats représentant toutes les fédérations et qui seraient élus à la première assemblée générale suivant l'adoption des propositions du 36^e congrès.
- D'une personne du comité exécutif ;
- D'une personne du conseil syndical ;
- D'une ou deux personnes conseillères syndicales ;
- D'une employée de bureau.

Bertrand Guibord indique aux délégué-es que nous procéderons, dans un premier temps, à l'élection d'un représentant par fédération ;

Lorsque le dépouillement sera complété, nous dévoilerons les personnes élues au comité et procéderons à l'élection de deux personnes supplémentaires toutes fédérations confondues.

Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Fédération
Emmanuelle Gileau	Anne-Sophie Bélanger	FP
Félix Trudeau	Philippe Soucy	FNEEQ
Nancy Turgeon	Félix Sylvestre	FSSS
Maxime Jonathan Beaudet	Adam Bergeron	FSSS
		FC
Pierre-Olivier Parent	Adam Veilleux	CSN-Construction
Anne Joelle Galipeau	Daniel Leduc	FNCC
Philippe Soucy	Jeanne Reynolds	FNEEQ
		FIM
Sylvie Tremblay	Martin Renaud	FEESP

Après la nomination des personnes pour former le comité de mobilisation, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Jeanne Reynolds décline. Toutes les autres personnes acceptent.

Résultats du vote

Le président des élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es au comité de mobilisation du conseil central, les personnes suivantes :

FP : **Anne-Sophie Bélanger**

FSSS : **Félix Sylvestre**

FC : le poste n'est pas comblé

CSN-Construction : **Adam Veilleux**

FNCC : **Daniel Leduc**

FNEEQ : le poste n'est pas comblé

FIM : le poste n'est pas comblé

FEESP : **Martin Renaud**

Toutes fédérations confondues :

Philippe Soucy, FP

Adam Bergeron, FSSS

• Comité aviseur sur la structure

Chantal Ide fait la lecture de la résolution de congrès pour mettre en place le comité aviseur :

4.1 Que le CCMM–CSN mette sur pied un comité aviseur dont le mandat sera de réfléchir à la manière dont est organisé son travail politique, notamment en ce qui a trait à la composition du

conseil syndical, la représentation intrarégionale de ses syndicats affiliés, les fronts de lutte et leurs comités, le comité exécutif, le comité de mobilisation et le réseau de mobilisation, etc. ;

4.1.1 Que le comité aviseur soit formé de deux membres du comité exécutif, dont la présidence, d'un membre du conseil syndical, *d'un-e délégué-e en provenance* du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James, de deux délégué-es à l'assemblée générale du CCMM–CSN et de la coordination de l'équipe ;

4.1.2 Que le comité aviseur fasse rapport de ses travaux à l'assemblée générale au cours du mandat ;

4.1.3 Que le comité propose des modifications à la structure du conseil central et aux statuts et règlements du CCMM–CSN à temps pour le 40^e congrès.

Le président des élections procède aux mises en candidatures pour les deux postes réservés aux délégué-es de l'AG.

Proposeur	Nom	Syndicat
Martin Renaud	Pierre Olivier Parent	CSN Construction
Diane Niyonshima	Anne Joelle Galipeau	STT CPEML
Félix Sylvestre	Hugo Paquette	STT CISSS Laval

Après la nomination des personnes pour former le comité, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Pierre Olivier Parent décline. Toutes les autres personnes acceptent.

Le président des élections procède aux mises en candidatures pour le poste réservé aux délégué-es en provenance de Eeyou Istchee Baie-James et du Nunavik.

Aucune personne déléguée ne se présente. Le poste reste donc vacant.

Résultats du vote

Le président des élections, Guillaume Vézina, déclare élu-es au comité aviseur sur la structure du CCMM-CSN, les personnes suivantes :

Anne-Joelle Galipeau
Hugo Paquette

• Comité projets spéciaux

Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Rama Diallo fait la lecture de la résolution de congrès pour mettre en place le comité projets spéciaux :

4.2 Que le CCMM–CSN se dote d'un poste budgétaire intitulé « Projets spéciaux » afin de financer des initiatives ponctuelles visant entre autres à faire avancer ses positions

politiques auprès des syndicats affiliés et dans la société en général, notamment en libérant des militantes et militants pour y contribuer ;

4.2.1 Qu'un comité composé de deux membres du comité exécutif, dont la personne trésorière, d'un membre du conseil syndical, de deux personnes déléguées élues par l'assemblée générale et d'une ou d'un représentant des salarié-es de l'équipe de travail soit mis sur pied afin de réfléchir aux projets admissibles et aux critères d'octroi des fonds de ce poste budgétaire.

Le président des élections procède aux mises en candidatures pour les deux postes réservés aux personnes déléguées de l'AG.

Proposeur	Nom	Syndicat
Marie-Grégoire Devalus	Lucie Ngono	SECHUM
Emmanuelle Gileau	Stéphane Payette	SNE Ste-Justine

Après la nomination des personnes pour former le comité, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté.

Résultats du vote

Le président des élections, Guillaume Vézina, déclare élues au comité projets spéciaux du CCMM-CSN, les personnes suivantes :

Lucie Ngono
Stéphane Payette

- **Comité de formations politiques et militantes**

Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Chantal Morin fait la lecture de la résolution de congrès pour mettre en place le comité de formations politiques et militantes :

9.1 Que le CCMM–CSN se dote d'un comité *ad hoc* de Formations politiques et militantes ;

9.2 Que la visée de ce comité soit notamment d'organiser des camps de formation afin de fournir aux travailleuses et travailleurs des outils politiques pour s'organiser sur et hors de leur milieu de travail ;

9.3 Que ces camps de formation soient l'occasion d'inviter des militantes et militants de divers horizons pour partager leurs savoirs et leurs expériences ;

9.4 Que le comité travaille en étroite collaboration avec les comités des fronts de lutte et le conseil syndical pour assurer une concordance avec les mandats du CCMM–CSN ;

9.5 Que le comité soit composé d'une ou d'un élu-e du comité exécutif, d'une personne salariée, de délégué-es des syndicats affiliés, et d'une personne formatrice, dûment élu-es en assemblée générale.

9.6 Que le CCMM–CSN offre massivement aux membres de ses syndicats affiliés la formation

Organiser la solidarité, l'adaptation québécois de la formation de Labor Notes, réalisée par la Fédération du commerce

Le président des élections procède aux mises en candidatures pour les postes réservés aux personnes déléguées de l'AG.

Proposeur	Nom	Syndicat
Benoît Jeannotte	Guillaume Develey	STM
Michel Philippe Robitaille	René Charest	SPUQ
Félix Sylvestre	Adam Bergeron	SNE Ste-Justine
François Filion	Jeanne Reynolds	SPECA
Isabelle Audet	Kiersten Van Vliet	AGSEM

Après la nomination des personnes pour former le comité, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté.

Résultats du vote

Le président des élections, Guillaume Vézina, déclare élues au comité de formations politiques et militantes du conseil central, les personnes suivantes :

Guillaume Develey

René Charest

Adam Bergeron

Jeanne Reynolds

Kiersten Van Vliet

Destruction des bulletins de vote

Il est proposé par Jonathan Grenier

Appuyé par Adam Bergeron

De détruire tous les bulletins de vote.

ADOPTÉ

Toutes les personnes élues (délégation officielle et substituts au conseil confédéral, comité des lettres de créance, comité de surveillance et comité de mobilisation) sont invitées à remplir le formulaire pour inscrire leurs coordonnées auprès de Kim Bérubé-Pantaloni.

Le prochain conseil confédéral aura lieu dans deux semaines. Les personnes déléguées élues devront être libérés du 17 au 20 juin pour participer à la rencontre. Assurez-vous de nous fournir vos adresses courriels pour que nous puissions vous faire parvenir les informations nécessaires.

10. SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par Hippolyte Hardley

Appuyé par Roger Davidson

Que le comité exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN soit autorisé à signer les chèques, effets bancaires et autres pièces justificatives requises au nom du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, conformément à ses statuts et règlements.

ADOPTÉ

11. SST : RETOUR SUR LE SOMMET SST

Xavier Héroux, militant responsable du comité d'action en santé sécurité assurera la présentation au micro.

Bonjour, je m'appelle Xavier Héroux, je suis responsable du Comité Action Santé Sécurité, le CASS.

Le 15 et le 16 à Québec, s'est déroulé le Sommet en SST. Il y a aussi eu la journée qui a suivi la journée Bilan et perspectives ou il y avait seulement la CSN. Que ce soit du Sommet SST ou du Bilan, les orientations n'étaient pas mal les mêmes, je vais les traiter comme un tout.

Plus de 1500 représentants syndicaux de la CSN, de la FTQ, de la CSD, de la CSQ ainsi que de plusieurs organismes communautaires se sont rassemblés pour, premier objectif, établir des revendications communes.

Par exemple, demander une judiciarisation du processus d'indemnisation qui ne se fasse pas sur le dos des travailleuses et des travailleurs comme veut le faire la CAQ dans son projet de loi 101. C'est simple, le nombre de contestations patronales a, depuis 1990, augmenté de 1200 % ! Ça ça te remplit un tribunal... Donc avoir un système de financement de la CNESST qui n'encourage pas la contestation a outrances semble une revendication cohérente.

Autre revendication mise de l'avant : une implantation des mesures de prévention qui prennent réellement en compte les dangers des milieux de travail. Bon, encore une fois, le gouvernement s'acharne à aller dans le sens contraire de la réalité, mais c'est justement pour ça qu'il faut que les mouvements syndicaux et communautaires sachent être en action.

Et on touche au deuxième objectif de ce sommet, parce que c'est bien beau d'avoir des revendications, mais il faut bien qu'on soit capable d'avoir un impact et pour s'inspirer, on a eu plusieurs exemples. Concentrons-nous sur l'un deux : ces enseignantes d'une école primaire qui ont utilisé le droit de refus face à la violence insoutenable qu'elles vivaient au quotidien. L'intervention de la CNESST, avec une participation syndicale active a permis à transformer ce droit qui est théoriquement individuel en un droit collectif et même politique parce qu'on touche au manque de ressource en éducation. Finalement, elles ont pu obtenir de la formation et du soutien dans leurs classes.

Ce qu'on a pu observer durant ce sommet, c'est la volonté, et je n'ai pas trouvé d'autre moyen de la dire, « de passer à l'offensive » sur les enjeux de santé-sécurité, d'être capable, lorsque c'est nécessaire, d'aller au-delà de l'aspect technique, de redevenir mobilisant sur ces enjeux-là. Ce rassemblement extrêmement pertinent qui, on espère, va servir d'inspiration à tous les acteurs syndicaux et communautaires qui touchent de près ou de loin la santé et la sécurité au travail.

~~12. QUESTION DE PRIVILEGE : LA SITUATION SYNDICALE EN HAÏTI~~

Chantal Ide informe l'assemblée que, malheureusement, Xavier Rigaud, de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH) n'est pas parmi nous.

13. ATTAQUES LÉGISLATIVES CONTRE LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Le président d'assemblée invite Félix Lapan de L'UTTAM et Godefroy Borduas, responsable du comité droit au travail à s'avancer à la table.

Chantal Ide, responsable politique des dossiers Droit et au travail et santé-sécurité du travail, parle du dépôt du projet de loi 101, la *Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail*. Elle revient aussi sur les différentes résolutions adoptées pour lutter contre les attaques législatives de la CAQ, notamment le PL-89.

Godefroy Borduas, responsable du comité Droit au travail, présente certains aspects du PL101 qui touchent particulièrement les normes, dont l'augmentation des amendes, l'obligation de nommer un arbitre rapidement ou encore l'obligation pour les syndicats de faire vérifier selon des normes comptables leurs états financiers. Si elles sont adoptées, ces nouvelles obligations risquent d'imposer un fardeau financier aux syndicats, réduisant par le fait même leur capacité de lutter.

Félix Lapan, secrétaire général de l'UTTAM, nous parle des aspects liés à la santé-sécurité du travail. Le projet de loi impose un régime discriminatoire en matière de prévention pour la santé, les services sociaux et l'éducation en réduisant le niveau de risque dans ces établissements, malgré le consensus obtenu à la CNESST. De plus, le projet de loi revient à la charge avec le régime des « facilitateurs » qui pourrait arbitrer les négociations entre employeur, travailleuses et travailleurs, et la CNESST. La commission devient partie prenante de ces négociations, ce qui nous permet de mettre en doute l'impartialité du processus.

Ce projet de loi s'inscrit dans une série d'attaques aux droits que nous avons durement gagnés. De plus, en ignorant les consensus obtenus à la CNESST, une organisation paritaire, le ministre met à mal notre confiance dans les processus paritaires.

Proposition de lutte contre les lois anti travailleuses et travailleurs

Considérant les résolutions historiques et celles adoptées récemment par le CCMM–CSN et la CSN ;

Considérant l'adoption du PL-89, *loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out*, le 29 mai 2025 ;

Considérant le dépôt de plusieurs projets de loi allant contre les intérêts de la classe ouvrière ;

Considérant l'exclusion de nombreux groupes représentants des travailleuses et travailleurs non-syndiqués, dont l'UTTAM, des consultations sur le projet de loi 101, *loi visant l'amélioration de certaines lois du travail* ;

Considérant que le ministre a inclus dans le projet de loi 101 des éléments rejetés par les instances paritaires de la CNESST ;

Que le CCMM–CSN interpelle la CSN pour qu'elle convienne avec ses partenaires syndicaux et communautaires de suspendre leur participation aux instances paritaires auxquelles ils siègent, dans le contexte des attaques législatives répétées contre les travailleuses et travailleurs ;

Que, dans une perspective d'escalade de moyens de pression, le CCMM–CSN invite la CSN à réfléchir à la pertinence d'organiser une grève sociale pour faire valoir les droits des travailleuses et travailleurs ;

Que le CCMM–CSN mandate son comité de mobilisation en collaboration avec le comité ad hoc contre PL-89 pour réfléchir et organiser des actions pour défendre nos droits ;

Que le CCMM–CSN mandate le comité droit au travail et le comité d'action en santé sécurité pour développer des outils d'éducation politique sur ces différents projets de loi.

Amendement

Il est proposé par Magnus L'Argent

Appuyé par Kiersten Van Vliet

De remplacer « **Que le CCMM–CSN** mandate son comité de mobilisation en collaboration avec le comité ad hoc contre PL-89 pour réfléchir et organiser des actions pour défendre nos droits ; »

Par :

Que le CCMM–CSN mandate son comité de mobilisation en collaboration avec le comité ad hoc contre PL89 d'élaborer un plan d'action pour organiser la résistance contre ces attaques antisyndicales ;

Que ce plan d'action s'appuie sur une stratégie de « super majorité » et de syndicalisme de combat ;

Que ce plan d'action soit discuté et adopté par l'assemblée générale du CCMM-CSN avant sa mise en œuvre.

ADOPTÉ

Il est proposé par Jonathan Grenier

Appuyé par Lucie Ngono

De prolonger l'assemblée générale de 10 minutes

ADOPTÉ

Amendement

Il est proposé par Pierre Olivier Parent

Appuyé par Claire Paraiso

De remplacer « **Que, dans une perspective d'escalade de moyens de pression, le CCMM–CSN** invite la CSN à réfléchir à la pertinence d'organiser une grève sociale pour faire valoir les droits des travailleuses et travailleurs ; »

Par :

Que, dans une perspective d'escalade de moyens de pression, le CCMM–CSN exhorte la CSN à appuyer et à organiser une grève sociale pour faire valoir les droits des travailleuses et travailleurs ;

ADOPTÉ

Il est proposé par Félix Sylvestre

Appuyé par Anne Joelle Galipeau

De prolonger l'assemblée générale de 10 minutes

ADOPTÉ

Proposition finale

Que le CCMM–CSN interpelle la CSN pour qu'elle convienne avec ses partenaires syndicaux et communautaires de suspendre leur participation aux instances paritaires auxquelles ils siègent, dans le contexte des attaques législatives répétées contre les travailleuses et travailleurs ;

Que, dans une perspective d'escalade de moyens de pression, le CCMM–CSN exhorte la CSN à appuyer et à organiser une grève sociale pour faire valoir les droits des travailleuses et travailleurs ;

Que le CCMM–CSN mandate son comité de mobilisation en collaboration avec le comité ad hoc contre PL89 d'élaborer un plan d'action pour organiser la résistance contre ces attaques antisyndicales ;

Que ce plan d'action s'appuie sur une stratégie de « super majorité » et de syndicalisme de combat ;

Que ce plan d'action soit discuté et adopté par l'assemblée générale du CCMM-CSN avant sa mise en œuvre.

Que le CCMM–CSN mandate le comité droit au travail et le comité d'action en santé sécurité pour développer des outils d'éducation politique sur ces différents projets de loi.

Il est proposé par Martin Renaud

Appuyé par Anne-Sophie Bélanger

D'adopter la résolution sur les attaques législatives contre les travailleuses et travailleurs telle que modifiée.

ADOPTÉ

Il est proposé par Adrien Doamba

Appuyé par Geneviève Lapointe

De prolonger l'assemblée générale de 10 minutes

ADOPTÉ

14. AGENDA MILITANT

- | | |
|----------------|---|
| 4 juin : | Action de solidarité — Procès Rozon, 8 h, Devant le Palais de justice (10, rue Saint-Antoine E., Montréal [Québec] H2Y 1B5) |
| 4 au 29 juin : | Exposition des 50 ans du CISO : Un monde de solidarités : 50 ans de luttes ouvrières internationales , Écomusée du Fier Monde, 2050 rue Atataken (métro Berri) |
| 7 juin : | Commémoration des 30 ans de la marche du pain et des roses |
| 8 juin 2025 : | Manif-action contre Ray-mont Logistique de Mob 6600 , 13 h, marché Maisonneuve |
| 12 juin 2025 : | Projection du film « Ninan Auassat : Nous les enfants » en présence de la réalisatrice Kim Obomsawin (réservation de billets obligatoire), 18 h 30, ONF, 1501 de Bleury |

15. DIVERS

16. FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Marie Ngo Hott

Appuyé de Numa Karolinski

De lever l'assemblée.

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée : 22 h

17. VERRE DE L'AMITIÉ